

## **Postulat : proposition de développement des ressources communales dédiées aux structures d'accueil de jour collectif à Lutry.**

Par ce postulat, nous proposons à la Municipalité de développer ses ressources pour la gestion des structures de l'accueil de jour à Lutry, la stratégie immobilière et budgétaire qui lui est dédiée et le soutien à des offres alternatives.

Par suite d'un bilan réalisé avec le directeur de MICROGIS, M. Abram Pointet (structure actuellement mandatée par la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants - la FAJE, pour l'évaluation de l'ensemble des réseaux sur leurs taux de couverture des besoins), il ressort qu'en fonction des populations spécifiques résidentes à Lutry l'offre de places d'accueil de jour en parascolaire est excellent, mais l'offre relative en préscolaire reste largement insuffisante (manque de 36 places, créant une liste d'attente pour 100 enfants environ). Voir le détail de l'évaluation dans l'annexe 1 (chiffres tirés du SCRIS et de l'OFS).

Les partis porteurs de ce postulat (parti socialiste et parti des verts et indépendants), relèvent donc ces deux aspects, mais tiennent à noter le fait qu'il existe donc bel et bien des offres de qualité à Lutry, et que le côté exemplaire de l'accueil parascolaire démontre des savoir-faire établis, basés sur une politique et des moyens ambitieux. Nous tenons à féliciter la Municipalité et son Service pour cela.

Pour le développement du préscolaire, il n'est pas question de devoir relever un manque d'ambitions, mais plutôt de constater que petit à petit des manques d'offres et de moyens apparaissent en fonction des actualités et besoins communaux (évolutions de la société) : augmentation des demandes de places d'accueil, concurrence inter-réseaux au niveau des engagements des professionnel.les qualifié.es, travail de réseau, recherche de locaux, adaptations locales de nouvelles normes, attentes des partenaires cantonaux en terme de retours (documents cadres), etc. Pressions actuelles qui poussent au constat qu'il devient impératif de devoir trouver des lieux d'accueil de jour collectifs communaux (acquisition et / ou location), mais également de disposer de forces internes afin de pouvoir prendre le temps de créer et déployer une politique ambitieuse de l'accueil de jour à Lutry en collaboration avec le réseau Pully, Paudex, Belmont et Lutry (PPBL).

En effet, même si le réseau PPBL (administré par les forces de l'administration communale de Pully) et la FSEJ travaillent en collaboration pour répondre au mieux aux besoins préscolaires des populations de Lutry, nous souhaitons nous assurer que les moyens à disposition du Service Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses soient suffisants pour développer une proactivité propositionnelle plus dynamique à ces partenaires. Sachant les besoins des enfants de Lutry liés à des thématiques spécifiques :

- À la structure familiale (biparentale, monoparentale) ;
- À la classe socioéconomique des parents (accessibilité des prestations) ;
- Au type de travail des parents (% de travail) ;
- Aux ressources familiales à disposition (grands-parents, réseaux, etc.) ;
- Aux besoins d'animation toujours en évolution (activités d'animation, etc.) ;
- À la longévité de résidence dans une commune ;
- Aux besoins spécifiques des enfants (inclusion).

Et que toutes ces thématiques en constante évolution demandent du temps d'investissement, de suivi et d'évaluation pour être traitées avec efficacité. A noter que ces investissements de qualité permettront également de veiller de plus près aux dépenses déléguées à la FSEJ en étant capable d'apporter des pistes de solutions novatrices et éventuellement d'obtenir des soutiens financiers disponibles dans au sein du réseau cantonal (par exemple le fond d'impulsion de la FAJE, fonds pour la création d'un poste de coordinateur.trice à l'inclusion).

En l'état actuel, bien que nous constatons les efforts entrepris au sein de la commune pour développer l'accueil de jour, nous souhaitons interroger la Municipalité sur ses besoins pour poursuivre une politique ambitieuse d'accueil de jour.

Ainsi, par ce postulat, nous invitons la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. De renforcer ses ressources humaines consacrées à la gestion des structures d'accueil de jour à Lutry et la coordination avec le réseau PPBL ;
2. De développer une stratégie budgétaire pour accompagner l'évolution de l'offre de la FSEJ ;
3. D'élaborer une nouvelle stratégie de recherche de locaux dédiés à l'accueil de jour ;
4. De soutenir l'installation à Lutry de structures privées d'accueil de jour.

En conclusion, nous souhaitons soutenir la Municipalité pour que celle-ci se dote des moyens de répondre avec exemplarité à la mission légale d'appliquer la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJ) dès aujourd'hui et pour demain.



Alain Plattet, pour le parti socialiste

## ANNEXE – 1 : Évaluation du besoin en termes de places d'accueil de jour en préscolaire et parascolaire à Lutry.

Selon MICROGIS les besoins établis - en termes d'accueil de jour collectif, sont les suivants :

- Pour les enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) le besoin en places se monte à 47 pour 100 enfants (1 place à 100% sur une semaine) ;
- Pour les enfants en âge parascolaire (4 à 11 ans) le besoin se monte à 43 pour 100 enfants (1 place à 100% sur la semaine).

De là, Lutry compte actuellement :

- 430 enfants d'âge préscolaire ;
- 858 enfants d'âge parascolaire. À noter que sur ce nombre, 20% sont en école privée et doivent être déduits du nombre total. Ainsi, doivent-être pris en compte : 686 enfants.

En fonction des besoins établis (plus haut), il est donc question d'un besoin actuel de :

- $(430 \times 0.47)$  202 places d'accueil en préscolaire ;
- $(686 \times 0.43)$  295 places d'accueil en parascolaire.

Lutry offre actuellement en préscolaire :

- 88 places en préscolaire dans les structures PPBL locales ;
- 75 places privées (*Ô petits soleil, Atelier de Lutry, Nurserie Grand-Pont, Ouistitis selon OAJE 2023*).
  - Soit un total de 163 places (avec les désavantages que les structures privées ne conviennent – bien sûr, pas à toutes et tous en fonction des prix proposés).
    - Il manque donc 36 places d'accueil actuellement pour répondre aux besoins de tous les enfants de Lutry : soit aux besoins d'accueil 96 enfants (36 % 0.4). Ce résultat explique en partie la liste d'attente actuelle locale.
    - Ce résultat de couverture est relativement mauvais, et crée des attentes et des frustrations considérables au sein de la population (surtout des personnes incapables de s'offrir un accueil collectif préscolaire privé).

Lutry offre actuellement en parascolaire :

- 126 places publiques dans des UAPE ;
- Environ 235 places publiques dans des cantines (avec le désavantage de ne répondre qu'aux besoins de garde de midi) ;
- 37 places privées.
  - Soit un total de 400 places, pour un besoin total de 295 places (besoins de 686 enfants).
    - Un très bon résultat, qui démontre une offre relativement unique de la part d'une commune vaudoise (seul petit bémol : les accueils en cantine ne répondent pas à un horaire étendu).